



ADMISSION POST BAC

SESSION 2015



C'est quoi ?

Pour qui ?

Quand ?

Comment ?

Présentation des formations

Le guide du candidat

Contact

Page d'accueil

C'EST QUOI ?



A quoi sert le portail
Admission Post Bac...

POUR QUI ?



Qui est concerné par
Admission Post Bac...

QUAND ?



À Quel moment se connecter
à Admission Post Bac...

COMMENT ?



Quelles sont les étapes
d'Admission Post Bac...

M'INSCRIRE
ou accéder à
MON DOSSIER



à partir du **20 janvier**

Admission Post Bac
en **6 étapes**



Inscriptions du **20 janvier au 20 mars**

www.admission-postbac.fr



Le site permet de...

 **S'INFORMER**



à partir du lundi 1^{er} décembre 2014



GERER SES CANDIDATURES



à partir du 20 janvier 2015



Cliquer

Page d'accueil

Présentation des formations

C'EST QUOI ?



A quoi sert le portail
Admission Post Bac...

POUR QUI ?



Qui est concerné par
Admission Post Bac...

M'INSCRIRE
ou accéder à
MON DOSSIER

à partir du **20 janvier 2011**

QUAND ?



À Quel moment se connecter
à Admission Post Bac...

COMMENT ?



Quelles sont les étapes
d'Admission Post Bac...

Admission Post Bac
en **6 étapes**

Inscription du **20 janvier** au **20 mars 2011**



C'est quoi ?	Pour qui ?	Quand ?	Comment ?	Présentation des formations	Le guide du candidat	Contact
--------------	------------	---------	-----------	-----------------------------	----------------------	---------

Page d'accueil > présentation des formations

BTS | BTSA | DMA | DCG | DEUST | DUT | Etudes de santé |
 Licences | MAN | Secteur paramédical | Secteur social | CPGE |
 Formations d'Ingénieurs | École de commerce | CPES |
 Écoles d'architecture | École supérieures d'arts |
 Formations professionnelles autres que BTS et DUT |

Avant de vous inscrire, **complétez votre information** avec l'**Onisep**

M'INSCRIRE
ou accéder à
MON DOSSIER

Rechercher une formation

Après le bac :

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)



Admission Post Bac
en 6 étapes

Inscriptions du 20 janvier au 20 mars

si on trouve la formation avec le moteur de recherche
il faut la saisir sur APB

Rechercher une formation



Moteur de recherche des formations

Admission Post Bac

Formation

Par type de formation: **DUT** ▼

Par Spécialité: **Techniques de commercialisation** ▼

Lieu


Par région: Indifférent ▼

Par académie: **Poitiers** ▼

Par département: Indifférent ▼

Par ville: Indifférent ▼

Trier les résultats: Géographique ▼

 Lancer la recherche

Moteur de recherche

Lien vers le site de l'IUT

Admission Post Bac

3 formation(s) trouvée(s)

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
I.U.T. Angoulême	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Angoulême	Charente	Détails
I.U.T. La Rochelle	DUT - Service	Techniques de commercialisation	La Rochelle	Charente-Maritime	Détails
I.U.T. Poitiers (site Chatellerault)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Poitiers	Vienne	Détails

Site de l'IUT

IUT www.iut-larochelle.com
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE LA ROCHELLE

Accueil | Présentation | Formations | Candidature | Vie étudiante | Entreprises | Anciens diplômés | Contacts | Recrutement | Actualités

GÉNIE BIOLOGIQUE
GÉNIE CIVIL
INFORMATIQUE
RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
IUT DE LA ROCHELLE

Espace sécurisé
Utilisateur :
Mot de passe :
Mémoriser le nom d'utilisateur
S'identifier

ACTUALITÉ

- Election des représentants des étudiants au Conseil d'administration de l'IUT
- Enquête conditions de vie étudiants 2009-2010

MES ÉTUDES
à l'IUT de la Rochelle

- Diplômes Universitaires de Technologies (DUT)
- Licences Professionnelles (LP)
- Candidature
- Vie Étudiante

ENTREPRISES
partageons nos compétences

- Proposer un emploi
- Proposer un stage
- Partenariat IUT/Entreprises
- Apprentissage
- Taxe d'apprentissage
- Enquête insertion professionnelle

ANCIENS DIPLÔMÉS
votre espace

- **Enquête sur le devenir des diplômés de DUT 2006**
- Sites des anciens
- Pour accéder aux offres d'emplois

Moteur de recherche

Infos sur la formation
Journée Portes ouvertes...
Modalités de recrutement...

Admission Post Bac

3 formation(s) trouvée(s)

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
I.U.T. Angoulême	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Angoulême	Charente	Détails
I.U.T. La Rochelle	DUT - Service	Techniques de commercialisation	La Rochelle	Charente-Maritime	Détails
I.U.T. Poitiers (site Chatellerault)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Poitiers	Vienne	Détails



S'informer à partir de www.admission-postbac.fr

Détails de la formation

Etablissement

I.U.T. La Rochelle (Public)
15 rue F. de Vaux de Foletier
17026 La Rochelle 01 France
Tel Accueil: 05.46.51.39.00
Fax: 05.46.51.39.39
[Site Internet...](#)

**Journée
Portes ouvertes...**

Dates journées portes ouvertes:

Journée Portes ouvertes IUT La Rochelle Samedi 17 mars 2012 (9h30 - 17h)

Formation

Domaine	Spécialité
DUT - Service	Techniques de commercialisation



Caractéristiques de la formation

Langue vivante 1	Anglais
Langue vivante 2	Allemand ou Espagnol

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau. Pour plus d'informations [cliquez ici](#)

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : iut-scolarite@univ-lr.fr

Description de la formation

Objectifs de la formation :

Riche d'une expérience de plus de 40 ans, le Département Techniques de Commercialisation forme des commerciaux capables d'évoluer rapidement vers des fonctions d'encadrement.

L'enseignement universitaire professionnalisé permet à l'étudiant d'acquérir une solide compétence commerciale et une bonne culture générale.

Cette pédagogie, associée à la qualité de l'encadrement, garantit un taux de réussite élevé et offre les meilleurs chances de débouchés professionnels ou de poursuite d'études.

PRINCIPALES FORMATIONS CONCERNÉES

Formations pour lesquelles la candidature sur le portail est obligatoire

- ⇒ **Les BTS** (Brevet de technicien supérieur) / **Les BTSA** (Brevet de technicien supérieur agricole)
- ⇒ **Les DUT** (Diplôme universitaire de technologie)
- ⇒ **Les DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- ⇒ **Les CPGE** (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)
- ⇒ **Les CPES** (classes préparatoires aux études supérieures)
- ⇒ **Certaines Formations d'Ingénieurs** (voir liste via le module « Recherche de formations »)
- ⇒ **Les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture**
- ⇒ **Certaines écoles de commerce** (voir liste via le module de recherche de formations)
- ⇒ **Les 1^{ères} années de Licence en université (L1) et la 1^{ère} année commune aux études de santé (PACES) (4 filières : médecine, odontologie, sage-femme, pharmacie)**
- ⇒ **Les MAN** (Classes de mise à niveau Hôtellerie)
- ⇒ **Les MANAA** (Classes de mise à niveau en Arts Appliqués)
- ⇒ **les prépas des professions paramédicales et sociales**
- ⇒ **Les DMA** (diplôme des métiers d'art)
- ⇒ **Les DTS** (diplôme de technicien supérieur)
- ⇒ **Des Écoles Nationales d'Art** (voir liste via le module « Recherche de formations »)



**Pour les formations hors site APB
s'adresser directement aux établissements
pour connaître les modalités de candidature**

Consultez





Le site permet de...

 **S'INFORMER**



à partir du lundi 1er décembre 2014

 **GERER SES CANDIDATURES**



à partir du 20 janvier 2015



Le guide du candidat

C'est quoi ?

Pour qui ?

Quand ?

Contact

Page d'accueil

C'EST QUOI ?



POUR QUI ?



QUAND ?



COMMENT ?



M'INSCRIRE

ou accéder à

MON DOSSIER



à partir du 20 janvier



Admission Post Bac

en 6 étapes



Inscription du 20 janvier au 20 mars



GUIDE DU CANDIDAT

à télécharger sur le portail

&

à consulter impérativement

Admission Post Bac

GUIDE D'INFORMATION

Candidats titulaires ou futurs titulaires du
baccalauréat français



Vous souhaitez poursuivre vos études en 1^{ère} année d'études supérieures en France ...

Suivez le guide

Année 2012

Guide du candidat 2012 v1 - 19-12-2011



Les 4 grandes étapes de la procédure d'admission



1

1^{ère} étape ➔ **du 20 janvier au 20 mars**
Saisie des candidatures sur le portail

2

2^{ème} étape ➔ **jusqu'au 2 avril**
Constitution & envoi des dossiers de candidatures

3

3^{ème} étape ➔ **du 8 juin au 14 juillet**
Propositions d'admission et réponses des candidats

4

4^{ème} étape ➔ **calendrier variable suivant les établissements**
Inscription administrative



2 Saisie et classement de mes vœux

1 je saisis l'ensemble des mes vœux de formation

36 demandes maximum



12 vœux par type de formation (CPGE, Licence, DUT, BTS...)

1 vœu = 1 formation dans un établissement. Pour les écoles d'ingénieur, les vœux sont comptabilisés par réseau.

2 je classe mes vœux par ordre de préférence

A chaque fois que j'enregistre une formation, un message me demande de **la classer** dans la liste ordonnée de vœux

Je peux formuler au max. **36 vœux** dont **12 max. par type de formation**

Formation	Nombre de vœux
CPGE [filiale L (4 voies), filiale EC (5 voies), filiale S (9 voies) + CPES	12 dont 6 candidatures maxi par voie
DUT	12 candidatures maximum
STS + DMA	12 candidatures maximum
L1 + 1^{ère} année commune études de santé (PACES) + DEUST + DU	12 candidatures maximum
Ecoles ingénieurs (par réseau et non par établissement)	12 candidatures maximum
Ecoles d'Architecture	12 candidatures maximum
Autres formations [DCG + MAN + MANAA + Année « 0 » à l'université pour préparer l'entrée en L1 + prépas des professions paramédicales et sociales]	12 candidatures maximum dont 3 maxi pour les MANAA
Ecoles nationales d'art	12 candidatures maximum
Ecoles de commerce	12 candidatures maximum

CPGE Classes préparatoires aux grandes

Admission Post Bac

3 filières et pour chaque filière des **voies**

Filière économique et commerciale : 5 voies

- **ECE** : voie économique (interdite aux bacheliers de la série S)
- **ECS** : voie scientifique
- **ECT** : voie technologique (interdite aux bacheliers des séries S, ES et L)
- **ENS Cachan D1** - Economie-droit
- **ENS Cachan D2** - Economie-gestion

Filière littéraire : 4 voies

- **B/L** – Lettres et sciences sociales
- **Chartes**
- **Lettres**
- option **lettres et sciences humaines (St Cyr)**

Filière scientifique : 9 voies au total

- **BCPST-VETO** : biologie physique chimie et sciences de la terre - véto
- **ENS Cachan C** – Arts et création industrielle
- **MPSI** : mathématiques physique sciences de l'ingénieur
- **PCSI** : physique chimie sciences de l'ingénieur
- **PCSI-SI** : classes de PCSI réservées aux bacheliers de la série S Sciences de l'ingénieur
- **PTSI** : physique technologie sciences de l'ingénieur

BTS EN ALTERNANCE

ATTENTION :

Nous vous conseillons de mettre le vœux deux fois .

En premier le vœu en alternance car vous n'êtes pas assuré d'obtenir cette formation si vous n'avez pas contractualisé avec l'entreprise avant le 2 septembre 2015.

Ce vœux doit être suivi du même vœux en formation initiale.

Ce protocole préserve vos chances d'obtenir cette formation en absence de contrat.

Classement des vœux



**Il est possible de modifier
l'ordre de classement des vœux
jusqu'au 31 mai 2015**



Je classe mes vœux par ordre de préférence

**uniquement en fonction de mes souhaits et de mon projet
sans autocensure, ni calcul quant à mes chances d'être retenu**

AUCUN ETABLISSEMENT N'AURA CONNAISSANCE DE L'ORDRE DE MES VOEUX

Classement des vœux



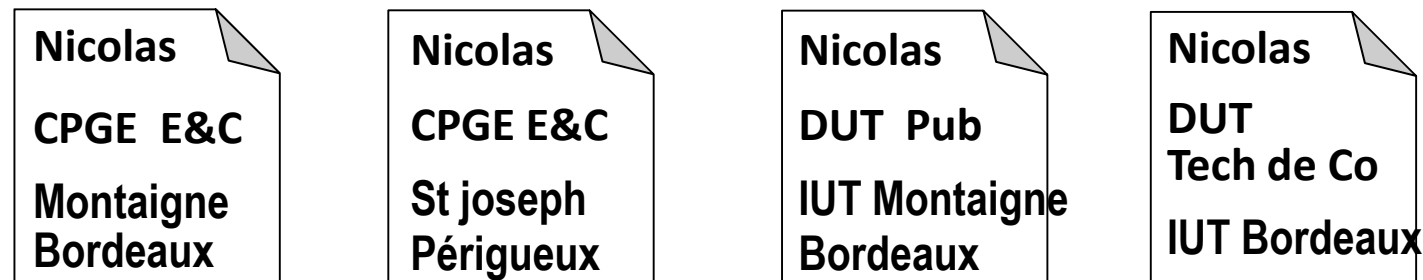
Attention à l'ordre de vos vœux
si vous avez une proposition d'admission
celle-ci vous sera faite uniquement
sur votre vœu le mieux placé

les vœux inférieurs seront automatiquement annulés !

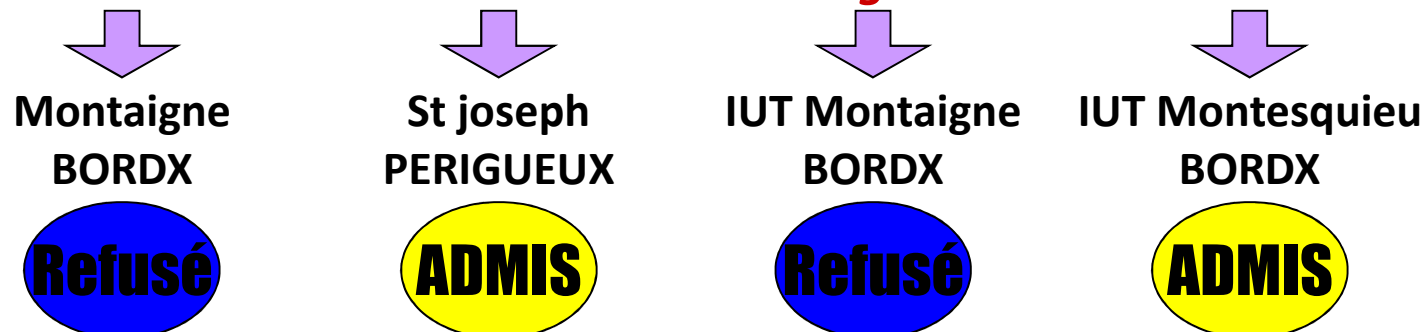
Nicolas, élève de Terminale ES, fait 5 vœux



DOSSIERS ENVOYES AUX ETABLISSEMENTS



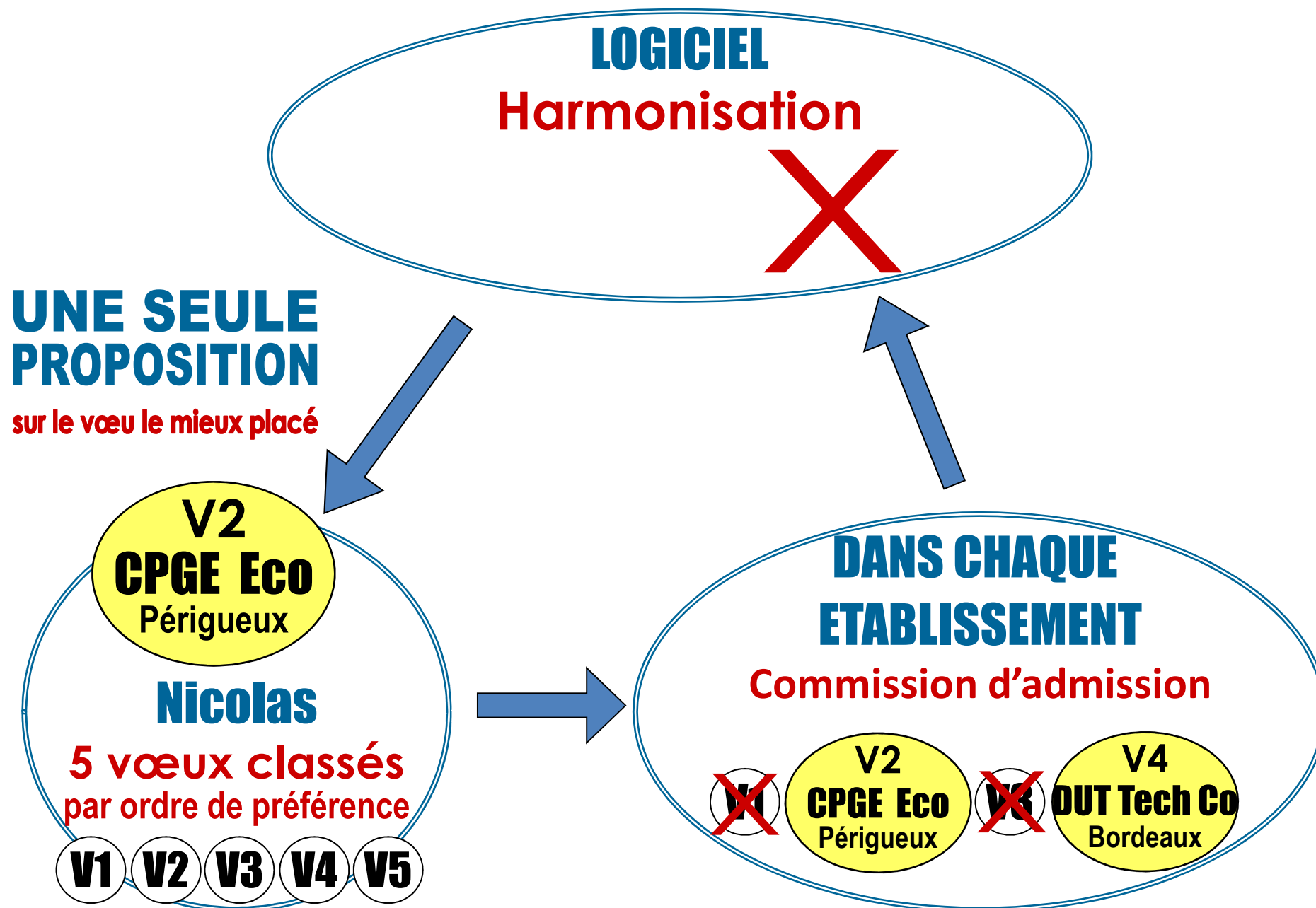
Les établissements procèdent à l'examen & au classement des dossiers sans connaître le rang de classement des candidats





Attention à l'ordre des vœux

Le cas de Nicolas





Les 4 grandes étapes de la procédure d'admission



1

1^{ère} étape ➔ **du 20 janvier au 20 mars**
Saisie des candidatures sur le portail

2

2^{ème} étape ➔ **jusqu'au 2 avril**
Constitution & envoi des dossiers de candidatures

3

3^{ème} étape ➔ **du 8 juin au 14 juillet**
Propositions d'admission et réponses des candidats

4

4^{ème} étape ➔ **calendrier variable suivant les établissements**
Inscription administrative

2^e étape

**Constitution & envoi
des dossiers de candidatures**

 **au plus tard le 2 avril**

↘ **2^e étape**

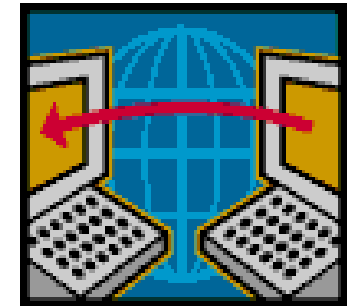
au plus tard le 2 avril



1 je valide chacun de mes vœux



Un vœu validé ne peut être supprimé



2 j'imprime mes fiches de vœu



➔ 1 fiche par vœu

J'ai fait 6 vœux = J'imprime 6 fiches de vœu

chaque fiche de vœu mentionne la liste des documents exigés dans le dossier dans le cas où il y a dossier

↘ **2^e étape**

au plus tard le 2 avril



Formations sélectives ⇒ **DOSSIER**

BTS / BTSA, DUT, DCG, CPGE, DTS, DMA, Formations d'ingénieurs, Ecoles d'Architecture, MAN Hôtellerie, MAN Arts Appliqués, ...

Dossier électronique

OU

Dossier papier { fiche de vœu +
documents demandés dans la fiche de vœu

Formations non sélectives ⇒ **pas de DOSSIER**

1^{ère} année de Licence en université (L1)

1^{ère} année commune aux études de santé (PACES)

➤ **2^e étape**

au plus tard le 2 avril



Constitution & envoi des dossiers de candidatures



- je constitue un dossier par formation sélective demandée en respectant la liste des pièces demandées figurant sur chaque fiche de vœu
- je m'assure que chacun des dossiers est complet avant son envoi

	QUI ?	OÙ ?	QUAND ?
ENVOI DES DOSSIERS	CANDIDATS	Voir adresse sur chaque fiche de vœu	Au plus tard le 2 avril

2^e étape

suivi des dossiers : 6-9 mai

Je m'assure de la bonne réception de mes dossiers par les établissements en consultant mon dossier électronique **entre le 5 et le 8 mai**



Admission Post Bac

N° de dossier :

Code confidentiel :

Connexion




Espace Inscription

Espace Sclolarité

Voeux

 Candidatures

 Ordre des voeux



Les 4 grandes étapes de la procédure d'admission



1

1^{ère} étape ➔ **du 20 janvier au 20 mars**
Saisie des candidatures sur le portail

2

2^{ème} étape ➔ **jusqu'au 2 avril**
Constitution & envoi des dossiers de candidatures

3

3^{ème} étape ➔ **du 8 juin au 14 juillet**
Propositions d'admission et réponses des candidats

4

4^{ème} étape ➔ **calendrier variable suivant les établissements**
Inscription administrative

↘ 3^e étape

**Propositions d'admission
& réponses des candidats**

↘ **3^e étape**

à partir du 12 juin



Propositions d'admission et réponses des candidats



↘ phase 1 **Lundi 8 juin 14h → vendredi 13 juin 14h**

↘ phase 2 **Jeudi 25 juin 14h → Mardi 30 juin 14h**

↘ phase 3 **Lundi 14 juillet 14h → dimanche 19 juillet 14h**

Au cours de chacune de ces 3 phases, il vous sera demandé de répondre à la proposition qui vous sera faite.

En face de chaque vœu sera affichée une des réponses suivantes

Formation proposée

Candidature retenue
L'établissement vous propose d'entrer en formation



Attention pour être admis,
il vous faut valider cette proposition



Réponse

OUI définitif

En attente

Dossier de candidature classé par l'établissement

Mais la capacité d'accueil de la formation ne permet pas de vous proposer une admission

Démission car vœu n°... proposé

Vous avez eu une proposition sur un vœu mieux classé dans votre liste, ce qui annule vos autres candidatures moins bien classées.

Refusé par l'établissement



Modalités de réponse des candidats

↘ 3^e étape

4 réponses possibles

OUI définitif
OUI MAIS
NON MAIS
DÉMISSION générale



ATTENTION !

Tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif » à une proposition, je dois me connecter sur mon dossier électronique à chaque phase de proposition. Sans réponse de ma part dans les délais imposés, je serai automatiquement démissionné.



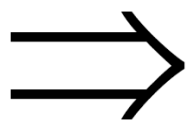
Modalités de réponse des candidats

↳ 3^e étape

OUI définitif



J'accepte définitivement la formation qui m'est proposée. Aucune autre proposition ne me sera faite.



Je n'ai pas à répondre aux phases suivantes.



Modalités de réponse des candidats

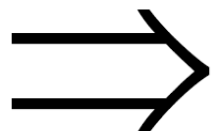
↘ 3^e étape

OUI mais



J'accepte la proposition qui m'est faite pour l'instant, mais j'espère avoir une formation mieux placée dans ma liste de vœux.

Je maintiens donc mes candidatures pour les formations en meilleures positions dans mon classement.



Je participe obligatoirement à la phase suivante



Si lors de la phase suivante, j'ai une meilleure proposition, je perds mes droits sur la proposition initiale et sur les formations moins bien placées dans ma liste de vœu.



Modalités de réponse des candidats

↳ 3^e étape

NON mais



Je refuse la proposition qui m'est faite,
mais je maintiens mes demandes pour les
formations mieux placées dans ma liste de
vœux.



Je participe obligatoirement à la phase suivante



Je ne suis pas sûr d'avoir une autre proposition aux phases suivantes. Je ne pourrai plus être admis dans la formation que j'ai refusée.





↘ 3^e étape

Modalités de réponse des candidats

Démission générale

Je renonce à tous mes vœux.

Je ne suis plus candidat aux formations de ma liste de vœux.

1

1^{ère} étape ➔ **du 20 janvier au 20 mars**
Saisie des candidatures sur le portail

Après le 20 mars : je ne peux plus enregistrer de vœux supplémentaires,
mais je peux modifier l'ORDRE DE MES VŒUX jusqu'au **31 mai**.

2

2^{ème} étape ➔ **jusqu'au 2 avril**
Constitution & envoi des dossiers de candidatures

Je peux modifier mes dossiers de candidatures, VALIDER et imprimer mes fiches de
vœux **jusqu'au 2 avril**.

Une candidature NON VALIDÉE ne sera pas prise en compte...

Du 5 au 8 mai, je vérifie que mes dossiers ont été bien réceptionnés en
consultant la rubrique « **CANDIDATURES** » de mon espace APB !!!
Je consulte ma boîte mail **CHAQUE JOUR !!**

3

3^{ème} étape ➔ **du 8 juin au 14 juillet**
Propositions d'admission et réponses des candidats

ATTENTION !!!

ENREGISTRER ≠ **VALIDER** ≠ **CLASSER**



Une candidature **NON VALIDEE** ne sera pas prise en compte...



Seules les candidatures **VALIDEES** et **CLASSEES** sont prises en compte...

Même si vous ne classez qu'**UN SEUL** vœu, vous devez **CLASSER** ce vœu !!



SIMULATION

Saisie des vœux sur le site

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

V5 BTS Banque, Elie Faure, LORMONT

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

RÉSULTAT

OUI définitif

Cas n°1

REPONSE

PHASE 1

Refusé
par l'établissement

**Formation
PROPOSÉE**

• **Démission**

• **Démission**

• **Démission**

• **Démission**

• **Démission**

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

V4 DUT Tech de Co. IUT BORDEAUX 4

V5 BTS Banque, Elie Faure, LORMONT

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

2 choix
possibles

**OUI
définitif**

OU

**Démission
générale**

~~J'accepte cette proposition~~

~~Je ne participe pas aux phases suivantes.~~

RÉSULTAT

OUI définitif

Cas n°2

REPONSE

PHASE 1

4 choix possibles

Refusé par l'établissement

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

- En attente

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

- En attente

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Refusé par l'établissement

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

Formation PROPOSÉE

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

- Démission

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

- Démission

V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

OUI définitif

ou

OUI mais

ou OUI définitif mais

ou Démission générale



RÉSULTAT

OUI MAIS

REPONSE

PHASE 1

- En attente

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

- En attente

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Formation
PROPOSÉE

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

OUI
mais



J'accepte cette proposition pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour les formations en meilleure position dans mon classement.

⇒ Je participe obligatoirement à la 2^{ème} phase

RÉSULTAT

OUI MAIS

REPONSE

PHASE 2

4 choix possibles

- En attente

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

Formation
PROPOSÉE

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

- Démission

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

OUI
définitif
OUI
ou
mais
OUI
mais



J'accepte cette proposition pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour mon vœu en meilleure position dans mon classement.



Je participe alors à la 3^{ème} phase

ou
NON
mais
ou
Démission
générale

RÉSULTAT

OUI MAIS

REPONSE

PHASE 3

Pas de nouvelle proposition

2 choix possibles

Refusé
Procédure normale achevée

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

OUI

définitif

OUI

ou

définitif
général

Formation PROPOSÉE

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



J'accepte cette proposition



PHASE 1

Refusé
par l'établissement

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

- **En attente**

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

- **En attente**

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Refusé
par l'établissement

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

Formation
PROPOSÉE

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

- **Démission**

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

- **Démission**

V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

RÉSULTAT



NON MAIS

REPONSE

PHASE 1

-En attente →

V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

-En attente →

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

**Formation
PROPOSÉE** →

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

**NON
mais**



Je refuse la formation proposée, mais je maintiens ma candidature pour les formations en meilleures positions dans le classement de mes vœux. Je participe à la 2^{ème} phase.

RÉSULTAT



NON MAIS

REPONSE

PHASE 2

- **En attente** → **V2** CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

- **En attente** → **V3** DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Pas de nouvelle proposition

Je participe à la 3^{ème} phase

**PHASE 3****Pas de nouvelle proposition**

Refusé
Procédure
normale achevée



V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

Refusé
Procédure
normale achevée



V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



Je n'ai pas de nouvelle proposition
et je ne peux plus être admis sur
la proposition que j'ai refusée.

Modalités de réponse des candidats



Démission générale

Je renonce à tous mes vœux.

Je ne suis plus candidat aux formations de ma liste de vœux.

- **Si je n'ai eu aucune proposition d'admission**, je peux m'inscrire, à partir de mon dossier électronique, à la « procédure complémentaire » : je pourrai alors postuler sur des formations dans lesquelles il reste des places.

PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

SUR PLACES VACANTES À COMPTER DU 26 JUIN

**J'ai oublié de me porter
candidat avant le 20 mars**

ou

**Je n'ai eu aucune proposition
d'admission sur mes candidatures**

**Je peux être candidat sur des formations
dans lesquelles il reste des places**

La procédure est entièrement électronique et se déroule à partir du 26 juin, jusqu'à la rentrée scolaire ou universitaire :

- je m'inscris sur internet, remplis un dossier de candidature et formule des vœux pour les formations qui offrent des places.
- je consulte ensuite mon dossier électronique pour savoir si une place m'est proposée. **Je réponds dans un délai de 8 jours pour accepter ou refuser cette place, délai réduit à 1 jour en septembre.**
- je contacte l'établissement pour procéder à mon inscription administrative.